

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRCVO ENVISAGE LA CRÉATION D'UN SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

VAL-D'OR, LE 23 MAI 2018. – Lors de sa séance ordinaire de ce matin, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a octroyé un contrat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, au montant de 36 900 \$ pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'un service d'évaluation foncière au sein de la MRCVO. Pour ce faire, la MRCVO bénéficiera d'un financement de 19 370 \$ dans le cadre de l'Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Les services d'évaluation foncière : un besoin commun

Actuellement, tant la MRCVO que ses six municipalités délèguent l'évaluation foncière par contrat à des entreprises privées. L'étude vise à éclairer les élus du territoire sur les avantages et inconvénients, tant logistiques et financiers, reliés à la municipalisation de tels services pour l'ensemble des municipalités de la MRCVO.

Il a également été résolu ce matin qu'un comité soit mis sur pied pour participer aux travaux avec le consultant Raymond Chabot Grant Thornton. Ce comité sera formé de six officiers municipaux représentant chacune des municipalités du territoire, ainsi que du directeur général, du directeur des Services administratifs et directeur général adjoint et de la coordonnatrice aux ressources matérielles de la MRCVO.

Aide financière du MAMOT

À titre de gouvernements de proximité, les municipalités sont appelées à fournir des services de plus en plus diversifiés. Dans ce contexte, la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal peut être un choix judicieux pour des municipalités qui veulent se donner des services de qualité à moindres coûts.



À cet égard, le MAMOT offre une aide financière pour soutenir ces initiatives locales, incluant la réalisation de diagnostics et d'études sur l'opportunité ou la faisabilité de procéder à une mise en commun. C'est dans le cadre de l'Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du MAMOT que la MRCVO réalise cette étude.

- 30 -

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca